VIIe SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE/PARLEMENT WALLON

Fiche synthèse

(mise à jour : 2013-07-12)

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB)
- Québec (Québec)
- 20 au 24 mai 2013

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- Mme Noëlla Champagne, députée de Champlain et vice-présidente de la DANRWB
- Mme Maryse Gaudreault, députée de Hull et membre de la DANRWB
- M. Jean-Paul Diamond, député de Maskinongé et membre de la DANRWB
- M. André Villeneuve, député de Berthier
- Mme Denise Trudel, députée de Charlesbourg
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
- Mme Laurence Gaboury, conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Mme Catherine Vachon, conseillère en protocole

Délégation wallonne

- M. Patrick Dupriez, président du Parlement wallon
- M. Jean-Claude Maene, député (PS)
- Mme Sybille de Coster-Bauchau, députée (MR)
- M. Luc Tiberghien, député (ECOLO)
- M. Dimitri Fourny, député (CDH)
- M. Frédéric Janssens, secrétaire général du Parlement wallon
- M. Olivier De Decker, attaché aux relations extérieures.

CONTEXTE

- Le Comité mixte ANQ/Parlement wallon a été institué par la signature d'une entente à Québec entre les présidents de l'ANQ et du Parlement wallon, le 6 février 2003.
- Le Comité mixte vise à encourager la coopération entre le Québec et la Wallonie ainsi qu'à développer un dialogue interparlementaire entre les deux assemblées, en vue d'un renforcement des liens d'amitié entre Wallons et Québécois.
- Les sessions du Comité mixte se tiennent alternativement au Québec et en Belgique. La dernière session a eu lieu à Namur, du 7 au 11 mai 2012. Les parlementaires y ont discuté de l'actualité parlementaire et politique en Wallonie et au Québec, du développement rural, de la gestion forestière et de l'occupation dynamique des territoires.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire
- L'immigration et l'intégration des immigrants
- Les enjeux liés à l'étalement urbain et les mesures pour l'encadrer
- La complémentarité rurale-urbaine et le développement économique régional.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis les dernières élections générales.
- Appréhender les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en Wallonie.
- Par des séances de travail, faire état de la situation de l'immigration et de l'intégration des immigrants au Québec et présenter les enjeux et les initiatives québécoises en ce domaine.
- S'enquérir de l'expérience wallonne relative au thème de l'immigration et de l'intégration des nouveaux arrivants en Wallonie.
- Présenter le contexte et les enjeux québécois liés à l'étalement urbain et les stratégies développées et mises en œuvre pour l'encadrer.
- S'enquérir des défis rencontrés en Wallonie en matière d'étalement urbain, particulièrement en ce qui a trait à la structuration du territoire autour de noyau d'habitat, et des stratégies préconisées par les autorités wallonnes pour relever ces défis.
- Faire connaitre, par des rencontres de travail, l'expérience québécoise en matière de développement rural et de complémentarité «rural-urbain».
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et le Parlement wallon.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire ont permis aux députés du Québec et de la Wallonie de présenter et de mettre en contexte les travaux parlementaires effectués dans leur Parlement respectif, ainsi que les débats politiques marquants ayant eu cours depuis la 6e session du Comité mixte (Namur, mai 2012).
- La délégation québécoise a par ailleurs fait état des principaux projets de loi étudiés par l'ANQ depuis les élections législatives du 4 septembre 2012 et le début de la 40e législature.
- Lors de la séance consacrée à l'immigration et à l'intégration des immigrants, la délégation québécoise a, d'une part, dressé le portrait de l'immigration au Québec. D'autre part, elle a entretenu ses homologues sur l'expérience québécoise et sur les initiatives gouvernementales mises en place en matière d'intégration.
- La délégation du Parlement wallon a, pour sa part, dépeint la situation de l'immigration en Belgique et présenté le nouveau Plan d'action relatif à la politique d'accueil des nouveaux arrivants du gouvernement wallon. Cette séance de travail a permis aux élus québécois de dresser certains parallèles et de mieux comprendre la réalité wallonne en ces matières.
- Souhaitant enrichir les travaux portant sur l'immigration, les membres du Comité mixte ont visité le Centre R.I.R.E. 2000, un organisme à but non lucratif qui œuvre auprès des jeunes et des adultes issus de l'immigration dans le but de faciliter leur intégration socio-économique au sein de la société québécoise. Les parlementaires ont pu s'entretenir avec les responsables de l'organisme et discuter, notamment, de l'offre de service aux personnes immigrantes qui souhaitent améliorer leur profil d'employabilité ou qui sont orientées dans une démarche de recherche d'emploi. Cette visite a permis de promouvoir auprès des élus wallons les actions et l'expertise de l'organisme.
- La séance de travail portant sur les enjeux liés à l'étalement urbain a permis à la délégation québécoise de faire un état de la situation et d'identifier les stratégies mises en place par le Québec pour encadrer ce phénomène. Cette séance de travail a également été l'occasion de comparer les réalités québécoises et wallonnes en en ces matières. Les membres du Comtié mixte ont ainsi pu constater qu'au-delà des différences en termes de taille des territoires, de densité de population, de mode d'organisation et d'aménagement du territoire, le Québec et la Wallonie sont confrontés à de nombreux défis communs en ce qui a trait à l'étalement urbain.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Les députés prenant part au Comité mixte ont également pu profiter d'une rencontre de travail avec des experts du service d'urbanisme et de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec qui leur ont présenté, entre autres choses, le plan de mobilité durable de la Ville, en mettant l'accent sur la consolidation du territoire urbanisé et la gestion intégrée des transports, dans une perspective de développement durable.
- Souhaitant prolonger la réflexion sur l'étalement urbain, les membres de la délégation wallonne se sont rendus à Baie-Saint-Paul, où ils ont été reçus par la présidente du Centre local de développement de Charlevoix et par des élus de la MRC de Charlevoix pour discuter de complémentarité rurale-urbaine et de développement économique régional.
- Dans la foulée de ces rencontres, les députés wallons ont également été reçus par la municipalité de Tadoussac ainsi que par des élus et des dirigeants de la MRC de La Haute-Côte-Nord. Ces visites en régions ont permis d'attirer l'attention des élus wallons sur les stratégies mises de l'avant par les MRC pour dynamiser l'économie de leur région respective et freiner le déclin de leur population, en plus de mettre en relief les défis communs auxquels sont confrontés le Québec et la Wallonie dans ce domaine.
- Par ces échanges de vues et d'expériences, les parlementaires ont renforcé leur expertise à l'égard de matières qui constituent des sujets d'actualité et des enjeux sociaux hautement prioritaires pour la Wallonie et le Québec.
- Au sortir des travaux de cette 7e session, les membres du Comité mixte ont, comme de coutume, adopté des résolutions relatives aux thèmes de travail. Celles-ci comprennent des recommandations destinées à leur gouvernement respectif en matière d'immigration et d'intégration des nouveaux immigrants de même qu'en ce qui concerne les enjeux liés à l'étalement urbain. Ces résolutions ont été acheminées aux ministres québécois responsables de ces questions.

COÛT ESTIMÉ **Total** **19 498,00 $**